

Pour aller plus loin...

1. S'appropriier le texte de l'évangile

Vous trouverez ci-dessous le texte de Jean 19, 16-42 dont il a été question, découpé en 6 parties.

1. Quelles sont les indicateurs textuels qui nous permettent ce découpage ?
2. Comment se manifeste textuellement le parallélisme des deux panneaux centraux ?
3. Comment j'entends, personnellement, la parole de Jésus « voici ta mère ».

2. Lire l'évangile dans la tradition

Je vous propose deux textes. L'un de Jean-Paul II, toujours dans *Redemptoris Mater*, dans lequel il médite la parole de Jésus « voici ta mère » et l'autre qui est le décret d'inscription de la fête de Marie, Mère de l'Église au calendrier liturgique. Après avoir lu ces textes, que signifie que Marie est Mère de l'Église

SAINT JEAN PAUL II, *Redemptoris Mater*

23. Si le passage de l'Évangile de Jean sur l'événement de Cana présente la maternité prévenante de Marie au commencement de l'activité messianique du Christ, un autre passage du même Évangile confirme la place de cette maternité dans l'économie salvifique de la grâce à son moment suprême, c'est-à-dire quand s'accomplit le sacrifice de la Croix du Christ, son mystère pascal. Le récit de Jean est concis: «Près de la Croix de Jésus se tenaient sa mère et la sœur de sa mère, Marie, femme de Cléophas, et Marie de Magdala. Jésus donc, voyant sa mère et, se tenant près d'elle, le disciple qu'il aimait, dit à sa mère: «Femme, voici ton fils». Puis il dit au disciple: «Voici ta mère». Dès cette heure-là, le disciple l'accueillit chez lui» (Jn 19, 25-27).

On reconnaît assurément dans cet épisode une expression de la sollicitude unique du Fils pour la Mère qu'il laissait dans une très grande douleur. Cependant le «testament de la Croix» du Christ en dit plus sur le sens de cette sollicitude. Jésus faisait ressortir entre la Mère et le Fils un nouveau lien dont il confirme solennellement toute la vérité et toute la réalité. On peut dire que, si la maternité de Marie envers les hommes avait déjà été antérieurement annoncée, elle est maintenant clairement précisée et établie: elle *résulte* de l'accomplissement plénier *du mystère pascal du Rédempteur*. La Mère du Christ, se trouvant directement dans le rayonnement de ce mystère où sont impliqués les hommes - tous et chacun-, est donnée aux hommes -à tous et à chacun- comme mère. L'homme présent au pied de la Croix est Jean, «le disciple qu'il aimait» 47. Et pourtant, il ne s'agit pas que de lui seul. Selon la Tradition, le Concile n'hésite pas à appeler Marie «*Mère du Christ et Mère des hommes*»: en effet, elle est, «comme descendante d'Adam, réunie à l'ensemble de l'humanité..., bien mieux, elle est vraiment "Mère des membres [du Christ]... ayant coopéré par sa charité à la naissance dans l'Eglise des fidèles" » 48.

Cette «nouvelle maternité de Marie», établie dans la foi, *est un fruit de l'amour «nouveau»* qui s'approfondit en elle définitivement au pied de la Croix, par sa participation à l'amour rédempteur du Fils.

24. Nous nous trouvons ainsi au centre même de l'accomplissement de la promesse incluse dans le protévangile: «Le lignage de la femme écrasera la tête du serpent» (cf. Gn 3, 15). De fait, par sa mort rédemptrice, Jésus Christ vainc à sa racine même le mal du péché et de la mort. Il est significatif que, s'adressant à sa Mère du haut de la Croix, il l'appelle «femme» et lui dit: «Femme, voici ton fils». D'ailleurs, il avait aussi employé le même mot pour s'adresser à elle à Cana (cf. Jn 2, 4). Comment douter qu'ici spécialement, sur le Golgotha, cette parole n'atteigne la profondeur du mystère de Marie, en faisant *ressortir la place unique qu'elle a dans toute l'économie du salut*? Comme l'enseigne le Concile, avec Marie, «la fille de Sion par excellence, après la longue attente de la promesse, s'accomplissent les temps et s'instaure l'économie nouvelle, lorsque le Fils de Dieu prit d'elle la nature humaine pour libérer l'homme du péché par les mystères de sa chair» 49.

Les paroles que Jésus prononce du haut de la Croix signifient *que la maternité* de sa Mère trouve un «nouveau» prolongement *dans l'Eglise et par l'Eglise* symbolisée et représentée par Jean. Ainsi celle qui, «pleine de grâce», a été introduite dans le mystère du Christ pour être sa Mère, c'est-à-dire la *Sainte Mère de Dieu*, demeure dans ce mystère par l'Eglise *comme «la femme»* que désignent le livre de la Genèse (3, 15) au commencement, et l'Apocalypse (12, 1) à la fin de l'histoire du salut. Selon le dessein éternel de la Providence, la maternité divine de Marie doit s'étendre à l'Eglise, comme le montrent les affirmations de la Tradition, pour lesquelles la maternité de Marie à l'égard de l'Eglise est le reflet et le prolongement de sa maternité à l'égard du Fils de Dieu 50.

Selon le Concile, le moment même de la naissance de l'Eglise et de sa pleine manifestation au monde laisse entrevoir cette continuité de la maternité de Marie: «Comme il a plu à Dieu de ne manifester ouvertement le mystère du salut des hommes qu'à l'heure où il répandrait l'Esprit promis par le Christ, on voit les *Apôtres*, avant le jour de la Pentecôte, "persévérant d'une même cœur *dans la prière avec quelques femmes dont Marie, Mère de Jésus, et avec ses frères*" (Ac 1, 14); et l'on voit Marie appelant elle aussi de ses prières le don de l'Esprit qui, à l'Annonciation, l'avait déjà elle-même prise sous son ombre» 51.

Il y a donc, dans l'économie de la grâce, réalisée sous l'action de l'Esprit Saint, une correspondance unique entre le moment de l'Incarnation du Verbe et celui de la naissance de l'Eglise. La personne qui fait l'unité entre ces deux moments est Marie: *Marie à Nazareth et Marie au Cénacle de Jérusalem*. Dans les deux cas, sa présence discrète, mais essentielle, montre la voie de la «naissance par l'Esprit». Ainsi celle qui est présente dans le mystère du Christ comme Mère est rendue présente -par la volonté du Fils et par l'Esprit Saint- dans le mystère de l'Eglise. Et dans l'Eglise encore, elle continue à être *une présence maternelle*, comme le montrent les paroles prononcées sur la Croix: «Femme, voici ton fils»; «Voici ta mère».

CONGREGATION POUR LE CULTE DIVIN ET LA DISCIPLINE DES SACREMENTS, *Décret sur la célébration de la bienheureuse Vierge Marie Mère de l'Eglise dans le Calendrier Romain Général*, (11 février 2018)

La joyeuse vénération dédiée à la Mère de Dieu dans l'Eglise contemporaine, à la lumière de la réflexion sur le mystère du Christ et sur sa propre nature, ne pouvait pas oublier cette figure de Femme (cf. Gal 4, 4), la Vierge Marie, qui est à la fois Mère du Christ et Mère de l'Eglise.

Ceci était déjà en quelque sorte présent dans la pensée de l'Eglise à partir des paroles prémonitoires de saint Augustin et de saint Léon le Grand. Le premier, en effet, dit que Marie est la mère des membres du Christ, parce qu'elle a coopéré par sa charité à la renaissance des fidèles dans l'Eglise; puis l'autre, quand il dit que la naissance de la Tête est aussi la naissance du Corps, indique que Marie est en même temps mère du Christ, Fils de Dieu, et mère des membres de son Corps mystique, c'est-

à-dire de l'Église. Ces considérations dérivent de la maternité de Marie et de son intime union à l'œuvre du Rédempteur, qui a culminé à l'heure de la croix.

La Mère en effet, qui était près de la croix (Jn 19, 25), accepta le testament d'amour de son Fils et accueillit tous les hommes, personnifiés par le disciple bien-aimé, comme les enfants qui doivent renaître à la vie divine, devenant ainsi la tendre mère de l'Église que le Christ a générée sur la croix, quand il rendait l'Esprit. A son tour, dans le disciple bien-aimé, le Christ choisit tous les disciples comme vicaires de son amour envers la Mère, la leur confiant afin qu'ils l'accueillent avec affection filiale.

Guide prévoyante de l'Église naissante, Marie a donc commencé sa propre mission maternelle déjà au cénacle, priant avec les Apôtres dans l'attente de la venue de l'Esprit Saint (cf. Ac 1,14). Dans ce sentiment, au cours des siècles, la piété chrétienne a honoré Marie avec les titres, en quelque sorte équivalents, de Mère des disciples, des fidèles, des croyants, de tous ceux qui renaissent dans le Christ, et aussi de "Mère de l'Église", comme il apparaît dans les textes d'auteurs spirituels ainsi que dans le Magistère de Benoît XIV et de Léon XIII.

De ce qui précède on voit clairement le fondement sur lequel le bienheureux pape Paul VI, en concluant, le 21 novembre 1964, la troisième session du Concile Vatican II, a déclaré la bienheureuse Vierge Marie "Mère de l'Église, c'est-à-dire Mère de tout le peuple chrétien, aussi bien des fidèles que des Pasteurs, qui l'appellent Mère très aimable", et a établi que "le peuple chrétien tout entier honore toujours et de plus en plus la Mère de Dieu par ce nom très doux".

Le Siège apostolique a ainsi proposé, à l'occasion de l'Année Sainte de la Réconciliation (1975), une messe votive en l'honneur de la bienheureuse Marie Mère de l'Église, insérée par la suite dans le Missel Romain; il a aussi accordé la faculté d'ajouter l'invocation de ce titre dans les Litanies Laurétanes (1980) et il a publié d'autres formules dans le recueil des messes de la bienheureuse Vierge Marie (1986). Pour certaines nations, diocèses et familles religieuses qui en ont fait la demande, il a concédé d'ajouter cette célébration dans leur Calendrier particulier.

Le Souverain Pontife François, considérant avec attention comment la promotion de cette dévotion peut favoriser, chez les Pasteurs, les religieux et les fidèles, la croissance du sens maternel de l'Église et de la vraie piété mariale, a décidé que la mémoire de la bienheureuse Vierge Marie, Mère de l'Église, soit inscrite dans le Calendrier Romain le lundi de la Pentecôte, et célébrée chaque année.

Cette célébration nous aidera à nous rappeler que la vie chrétienne, pour croître, doit être ancrée au mystère de la Croix, à l'oblation du Christ dans le banquet eucharistique et à la Vierge offrante, Mère du Rédempteur et de tous les rachetés.

Une telle mémoire devra donc apparaître dans tous les Calendriers et les Livres liturgiques pour la célébration de la Messe et de la Liturgie des Heures; les textes liturgiques nécessaires à ces célébrations sont joints à ce décret et leurs traductions, approuvées par les Conférences Episcopales, seront publiées après la confirmation de ce Dicastère.

Là où la célébration de la bienheureuse Vierge Marie, Mère de l'Église, est déjà célébrée, selon les normes du droit particulier approuvé, à un jour différent avec un degré liturgique supérieur, même dans le futur, peut être célébrée de la même manière.

Nonobstant toutes choses contraires.

Du siège de la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacraments, le 11 février 2018, en la mémoire de la bienheureuse Vierge Marie de Lourdes.

Le récit de la Crucifixion selon saint Jean

Jean 19,16-22 A	Jean 19, 23-24 B	Jean 19,25-27 C	Jean 19,28-30 C'	Jean 19,31-37 B'	Jean 19,38-42 A'
<p>¹⁶ Alors donc, il le leur livra pour qu'il soit crucifié. Ils <u>prirent donc Jésus</u>.</p> <p>¹⁷ Et il sortit, <u>portant</u> sa croix, et vint au lieu dit du Crâne -- ce qui se dit en hébreu Golgotha -- ¹⁸ où ils le crucifièrent et avec lui deux autres: un de chaque côté et, au milieu, Jésus.</p> <p>¹⁹ <u>Pilate</u> rédigea aussi un écriteau et le fit placer sur la croix. Il y était écrit: "Jésus le Nazôréen, le roi des Juifs." ²⁰ Cet écriteau, beaucoup de Juifs le lurent, car le lieu où Jésus fut mis en croix était proche de la ville, et c'était écrit en hébreu, en latin et en grec.</p> <p>²¹ Les grands <u>prêtres</u> des Juifs dirent à <u>Pilate</u>: "<u>N'écris pas</u>: Le roi des Juifs, mais: Cet homme a dit: Je suis le roi des Juifs."</p> <p>²² Pilate répondit: "Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit."</p>	<p>²³ <u>Les soldats donc</u>, quand ils eurent crucifié Jésus,</p> <p>ils prirent ses vêtements et firent quatre parts, une part pour chaque soldat, et la tunique. Or la tunique était sans couture, tissée d'une pièce à partir du haut; ²⁴ ils se dirent donc entre eux:</p> <p>"Ne la déchirons pas, mais tirons au sort qui l'aura":</p> <p>afin que <u>l'Écriture fût accomplie</u>:</p> <p><i>Ils se sont partagé mes habits, et mon vêtement, ils l'ont tiré au sort.</i></p> <p>Voilà ce que firent les soldats.</p>	<p>²⁵ Or près de la croix de Jésus <u>se tenaient</u> sa mère et la sœur de sa mère, Marie, femme de Clopas, et Marie de Magdala.</p> <p>²⁶ Jésus donc <u>voyant la</u> mère et, se tenant près d'elle, le disciple qu'il aimait,</p> <p><u>dit à la mère</u>:</p> <p><i>"Femme, voici ton fils."</i></p> <p>²⁷ Puis <u>il dit</u> au disciple: "<i>Voici ta mère.</i>"</p> <p>Dès cette heure-là, le disciple <u>l'accueillit</u> comme sienne.</p>	<p>²⁸ Après quoi,</p> <p><u>sachant</u> que désormais tout était achevé pour que <u>l'Écriture fût parfaitement accomplie</u>,</p> <p><u>Jésus dit</u>:</p> <p><i>"J'ai soif."</i></p> <p>²⁹ Un vase était là, rempli de vinaigre. On mit autour d'une branche d'hysope une éponge imbibée de vinaigre et on l'approcha de sa bouche.</p> <p>³⁰ Quand il eut pris le vinaigre, <u>Jésus dit</u>: "<i>C'est achevé</i>"</p> <p>et, inclinant la tête, <u>il remit l'esprit</u>.</p>	<p>³¹ <u>Les Juifs donc</u>, comme c'était la Préparation, pour éviter que les corps restent sur la croix durant le sabbat - car ce sabbat était un grand jour -, demandèrent à Pilate qu'on leur brisât les jambes et qu'on les enlevât.</p> <p>³² Les soldats vinrent donc et brisèrent les jambes du premier, puis de l'autre qui avait été crucifié avec lui. ³³ Venus à Jésus, quand ils virent qu'il était déjà mort, ils ne lui brisèrent pas les jambes, ³⁴ mais l'un des soldats, de sa lance, lui perça le côté</p> <p>et il sortit aussitôt du sang et de l'eau.</p> <p>³⁵ <u>Celui qui a vu</u> rend témoignage - son témoignage est véritable, et <u>celui-là</u> sait qu'il dit vrai - pour que vous aussi vous croyiez.</p> <p>³⁶ Car cela est arrivé <u>afin que l'Écriture fût accomplie</u>: <i>Pas un os ne lui sera brisé.</i></p> <p>³⁷ <u>Et une autre Écriture dit encore</u>:</p> <p><i>Ils regarderont celui qu'ils ont transpercé.</i></p>	<p>³⁸ Après ces événements, Joseph d'Arimathie, qui était disciple de Jésus, mais en secret par peur des Juifs, demanda à <u>Pilate</u> de pouvoir enlever le corps de Jésus.</p> <p><u>Pilate</u> le permit. Ils vinrent donc et enlevèrent son corps.</p> <p>³⁹ Nicodème - celui qui précédemment était venu, de nuit, trouver Jésus - vint aussi, apportant un mélange de myrrhe et d'aloès, d'environ cent livres. ⁴⁰ Ils <u>prirent</u> donc le corps de Jésus et le lièrent de linges, avec les aromates, selon le mode de sépulture en usage chez les Juifs. ⁴¹ Or il y avait un jardin au lieu où il avait été crucifié, et, dans ce jardin, un tombeau neuf, dans lequel personne n'avait encore été mis.</p> <p>⁴² A cause de la Préparation des Juifs, comme le tombeau était proche, c'est là qu'ils déposèrent Jésus.</p>